

1°) Installation du Conseil Municipal

Mme Jeannine BALLOU

Mme Micheline BOTTET

Mme Lydie CHAUFFRAY

Mme Jacqueline DELANGLE

M. Benoît DIESNIS

M. Michel DUMAINE

Mme Lydiane DUTAC

• Mme Valérie DUTEIL

M. Etienne FELS

M. Sébastien GROS

M. Pascal HUGEDE

M. François JULIENNE

M. Yves LECHAPTOIS

Mme Océane LEFRANCOIS

M. Régis LEROUX

M. David MADELAINE

M. Michel MAROT

M. Jean-Claude MARTEL

M. Mickaël MARY

M. Dominique MOTREFF

M. Guy OLIVIER

M. Robert PARIS

M. Nicolas PITRAYES

Mme Géraldine SCELLES

Mme Véronique SUZE

M. Jean TURMEL

M. Cyrille VALLEE

Mme Jacqueline VAUTIER

2°) Désignation d'un secrétaire

Présidence au doyen : appel nominal des membres du conseil et constat du quorum

3°) Désignation de 2 assesseurs

4°) Election du Maire (Appel à candidature)

Présidence au nouveau maire élu

5°) Fixation du nombre d'adjoints de la commune nouvelle

6°) Elections des adjoints de la commune nouvelle (Appel à candidature)

7°) Création des conseils communaux, fixation du nombre des conseillers communaux et désignation des conseillers communaux dans chacune des 3 communes déléguées

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal ^{de} créer des conseils communaux dans chaque commune déléguée et de reprendre le nombre des conseillers municipaux de chaque commune fondatrice soit :

LASSY : 9 conseillers communaux dont les noms suivent :

Jean TURMEL
Micheline BOTTET
Jean-Claude MARTEL
Jacqueline VAUTIER
Sébastien GROS
Lydiane DUTAC
Guy OLIVIER
Pascal HUGEDE
Nicolas PITRAYES

SAINT-JEAN-LE-BLANC : 10 conseillers communaux dont les noms suivent :

Yves LECHAPTOIS
Etienne FELS
Régis LEROUX
Jeannine BALLOU
Cyrille VALLEE
Mickaël MARY
Géraldine SCHELLES
Jacqueline DELANGLE
Benoît DIESNIS
Michel MAROT

SAINT-VIGOR-DES-MEZERETS : 9 conseillers communaux dont les noms suivent :

Lydie CHAUFFRAY
François JULIENNE
Michel DUMAINE
Véronique SUZE
Robert PARIS
Dominique MOTREFF

Océane LEFRANCOIS

Valérie DUTEIL

David MADELAINE

8°) Fixation et désignation du nombre des adjoints au maire délégués de chacune des communes déléguées

Il est proposé au conseil municipal de reprendre les adjoints au maire de chaque commune fondatrice soit :

LASSY : 2 adjoints au maire délégué dont les noms suivent :

1 - Micheline BOTTET

2 – Jean-Claude MARTEL

SAINT-JEAN-LE-BLANC : 2 adjoints au maire délégué dont les noms suivent :

1 – Etienne FELS

2 – Régis LEROUX

SAINT-VIGOR-DES-MEZERETS : 2 adjoints au maire délégué dont les noms suivent :

1 – François JULIENNE

2 – Michel DUMAINE

9°) Fixation des indemnités de fonction

- du maire et des adjoints au maire de la commune nouvelle
- des adjoints au maire des communes déléguées

Enveloppe commune nouvelle



$$\begin{aligned} \text{Maire} &= 1\,185,53 \\ \text{Adjoints } (315,50 \times 8) &= 2\,524,00 \\ \hline &= 3\,709,53 \end{aligned}$$

1514,40

INDEMNITES DE FONCTION BRUTES MENSUELLES DES MAIRES ET ADJOINTS AU 1er JUILLET 2016

Valeur mensuelle de l'indice brut 1015 = 3 824,30 €

POPULATION	MAIRES		ADJOINTS AU MAIRE		CONSEILLERS MUNICIPAUX	
	taux maxima en % de l'IB 1015	Indemnité Mensuelle	taux maxima en % de l'IB 1015	Indemnité Mensuelle	taux maxima en % de l'IB 1015	Indemnité Mensuelle
Moins de 500	17%	650,13 €	6,60%	252,40 €		
500 à 999	31%	1 185,53 €	8,25%	315,50 €		
1 000 à 3 499	43%	1 644,45 €	16,50%	631,01 €		
3 500 à 9 999	55%	2 103,37 €	22%	841,35 €		
10 000 à 19 999	65%	2 485,80 €	27,50%	1 051,68 €		
20 000 à 49 999	90%	3 441,87 €	33%	1 262,02 €		
50 000 à 99 999	110%	4 206,73 €	44%	1 682,69 €		
100 000 à 200 000	145%	5 545,24 €	66%	2 524,04 €	6%	229,46 €
Plus de 200 000	145%	5 545,24 €	72,50%	2 772,62 €	6%	229,46 €

Proposition

$$\begin{aligned} \text{maire} &= 3\,824,30 \times 28,73\% = 1\,098,72 \\ \text{Adjoints} &= 3\,824,30 \times 15,77\% = 603,09 \\ \text{Adjoints} &= 3\,824,30 \times 6,12\% = 234,05 \\ \text{délégués} & \\ 1\,098,72 + \underbrace{(603,09 \times 2)}_{1\,206,18} + \underbrace{(234,05 \times 6)}_{1\,404,30} &= 3\,709,20 \end{aligned}$$

MAJ JUILLET 2016

LASSY :

1 - Anne-Marie GUILLOTTE (Non titulaire - Contrat à durée déterminée)

sur la base de 4/35ème

2 - Brigitte BREUX : (Titulaire)

sur la base de 16/35ème

SAINT-JEAN-LE-BLANC

1 - Françoise AUGER (Non titulaire - Contrat à durée indéterminée)

sur la base de 4.33/35ème

2 - Fabrice LEROUGET (Titulaire)

sur la base de 12/35ème

3 – Brigitte JOURDAIN (Non titulaire - Contrat à durée indéterminée)

sur la base de 2/35ème

4- Françoise LEROUX (Non titulaire – Contrat à durée déterminée)

sur la base de 15/35ème

5 – Brigitte BREUX (Titulaire)

sur la base de 14/35ème

SAINT-VIGOR-DES-MEZERETS

1 - Françoise AUGER (Non titulaire – Contrat à durée indéterminée)

sur la base de 2,75/35ème

2 - Yves LEVRARD (Non titulaire – Contrat à durée déterminée)

sur la base de 4/35ème

3 - Brigitte BREUX (Titulaire)

sur la base de 12/35ème